

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Cbp France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Cbp France.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Il est rappelé que contester un prélèvement SEPA n'a pas d'incidence sur l'existence de la dette née du contrat.

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (IBAN) ;** Veuillez compléter les champs obligatoires \*

<b>Nom titulaire du compte*</b>	----- Nom / Prénoms ou dénomination sociale du débiteur
<b>Adresse*</b>	----- Numéro et nom de la rue
	----- Code Postal / Ville
	----- Pays

<b>Coordonnées de votre compte *</b>	----- Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)
	----- Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

<b>Nom du créancier</b>	Cbp France
<b>I. C. S</b>	FR57ZZZ850159
<b>Adresse créancier</b>	3 r Victor Schoelcher 44800 ST HERBLAIN FRANCE

<b>Contrat concerné*</b>	----- Numéro d'adhésion au contrat
<b>Nom de l'adhérent*</b>	----- Nom / Prénoms ou dénomination sociale de l'adhérent
<b>Type de paiement</b>	<b>Paiement récurrent</b>

<b>Signé à*</b>	<b>Le*</b>
<b>Signature(s)/Signature du représentant légal de la personne morale*</b>	-----

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les engagements réciproques résultant du contrat d'assurance doivent être exécutés de bonne foi. En signant le présent mandat, le débiteur (payeur) consent expressément au paiement de sa prime par mode de prélèvement. Le non-paiement de la prime, même en cas de contestation ou d'annulation du prélèvement a des conséquences sur l'exécution de ces engagements. Toute contestation ou annulation abusive de ce prélèvement est susceptible d'engager la responsabilité du débiteur (payeur) vis-à-vis de l'entreprise d'assurance.

Cbp France (RCS NANTES 863 800 868, ORIAS numéro 07 009 030), en qualité de responsable du traitement de vos données à caractère personnel ou en tant que sous-traitant d'un Assureur responsable du traitement de vos données à caractère personnel, applique les principes suivants dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Vos données à caractère personnel sont exclusivement destinées aux services de gestion de Cbp France, à ses prestataires, partenaires et sous-traitants en charge du traitement informatisé de ces données, et à l'Assureur au nom duquel Cbp France les collecte. Toutes les informations sont obligatoires, à défaut, votre demande ne sera pas prise en compte.

Vos données à caractère personnel sont utilisées uniquement pour les finalités suivantes :

- la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de vos contrats d'assurance, selon les normes NS-16 et NS-56 de la CNIL ;
- la lutte contre la fraude à l'assurance conformément à l'autorisation AU-039 de la CNIL ;
- l'élaboration des statistiques et d'études actuarielles ;
- l'exercice des recours et la gestion des réclamations et contentieux.

Vos données à caractère personnel seront conservées :

- pendant 36 mois après leur collecte, en cas de non poursuite de votre demande d'adhésion ;
- durant toute la vie du contrat, puis jusqu'à expiration à la fois des délais de prescription légaux et des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation, en cas de souscription.

Vous disposez des droits suivants et vous pouvez demander :

- l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, la rectification de ces données, l'effacement de ces données (« droit à l'oubli »), la limitation du traitement de ces données, à recevoir ces données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (« droit à la portabilité »), à retirer votre consentement à tout moment, à vous opposer pour des motifs légitimes au traitement de ces données ;
- à définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant : Cbp France - Service Réclamations - 3 rue Victor Schoelcher - 44800 SAINT-HERBLAIN, ou par courrier électronique : [cbp.protectiondesdonnees@cbp-france.eu](mailto:cbp.protectiondesdonnees@cbp-france.eu).

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de Cbp France : Cbp France - Délégué à la protection des données - 3 rue Victor Schoelcher - 44800 SAINT-HERBLAIN, ou par courrier électronique : [dataprotectionoffice@cbp-france.eu](mailto:dataprotectionoffice@cbp-france.eu).

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation directement auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, en écrivant à : CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, ou par téléphone : 01 53 73 22 22.